

Inactiver les articles avec un stock 0

Sur **Désactiver les articles/articles avec stock 0** vous accédez à la fonction et pouvez, en une seule étape, mettre tous les articles sans stock au statut **statut** „inactif“. Les articles inactifs ne sont plus affichés dans la caisse et ne peuvent donc plus être comptabilisés. PC CADDIE classe ces articles en gris à la fin de la liste des articles.

Il est toujours possible de supprimer complètement les articles inactifs de la liste des articles lors de la clôture annuelle (archivage) (ils sont déplacés dans la zone d'archivage correspondante et y restent).



Dans le secteur de la restauration, il convient de procéder très soigneusement. Avant de lancer la clôture annuelle, il est nécessaire de vérifier si tous les articles inactifs doivent vraiment être supprimés. Il se peut que vous souhaitiez réutiliser certains articles à une date ultérieure, même s'ils ont actuellement un stock de 0. Dans ce cas, modifiez à nouveau le statut en „normal“.

Vous obtenez d'abord une fenêtre où vous pouvez sélectionner des groupes de marchandises. Pour cela, allez sur **Sélectionner un groupe de produits**, cochez les groupes de marchandises correspondants et confirmez avec **OK POUR CONTINUER**. Si vous cliquez maintenant sur **Démarrer** seuls les articles des groupes de marchandises sélectionnés précédemment seront pris en compte.



Lors de la demande de confirmation suivante, cochez les cases correspondantes qui doivent être exécutées ; celles-ci varient et il peut donc être nécessaire de cocher une à trois cases. Ensuite, cliquez sur **Démarrer**.



Il est conseillé dans ces situations de créer au préalable un [Sauvegarde rapide des données](#).